



Créations entreprises de locations de biens immobiliers

Par **bubur6**, le **27/10/2013** à **11:34**

Bonjour,

Alors il se trouve que un ami et moi avons pour projet de racheter de vieilles bâtisses,les remettre a neuves et ensuite les louées .

Nous effectuerons nous même les travaux mon ami est électricien et moi maçon .

J'aimerais savoir si quelqu'un connaîtra le statut le mieux adapté pour ce type d'activité ?

J'ai regarder ensuite le statut LMP (location meublé professionnels) ou SCI ou autres mais je ne sais pas vers quoi me tourner pour évidemment trouver le statut le mieux adapté autant économiquement avantageux que pratique dans l'exercice de notre activité .

Merci à tous pour vos futures réponses .